



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 48135

Texte de la question

M. Sébastien Huyghe attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur la décision de l'État d'acheter en 2013, pour équiper la police nationale, des véhicules non pas fabriqués en France ni même français, mais des véhicules de fabrication étrangère, Ford et Volkswagen notamment. Il est permis de s'interroger sur la pertinence, pour renouveler le parc automobile de la police nationale, d'avoir fait remporter à Ford un appel d'offres de 1 400 véhicules, qui remplaceront les Renault Mégane et Scénic fabriquées à Douai. Dans le même temps, Volkswagen a remporté un autre marché (Passat) au détriment de Citroën pour équiper les cadres de la police et la gendarmerie nationales, alors même que le site de Rennes est menacé et aurait mérité d'être soutenu. Plus alarmant encore, alors que les marchés européen et français traversent de graves difficultés, le Gouvernement étudie un projet de « super malus », susceptible de pénaliser lourdement les véhicules fabriqués en France, notamment sur les sites de Rennes et de Douai. Compte tenu de la situation de l'emploi et de la nécessité de réindustrialiser notre pays, le « *made in France* » doit être soutenu sans relâche, il lui demande de bien vouloir préciser la position du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Huyghe](#)

Circonscription : Nord (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48135

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 janvier 2014](#), page 795